

EDITORIAL

RÉFORME TERRITORIALE

UN VOLONTARISME VISIONNAIRE S'IMPOSE

Depuis 18 ans, nous essayons de construire un bassin de vie crédible, aux ambitions élevées. Peut-être sont-elles mal perçues par défaut de communication. Sans doute est-il difficile de briser les chaînes du conservatisme des 36 000 communes qui aujourd'hui n'ont plus la taille critique pour survivre. A coup sûr, certains de nos partenaires ne partagent pas la pertinence des bases géographiques, démographiques, socioculturelles, fiscales que nous leur proposons. Mais dans la conjoncture actuelle, avons-nous encore le temps de nous accorder une année de réflexion supplémentaire ? Nous avons épuisé les temps de la réflexion et de la décision. Il est urgent d'entrer dans celui de l'action.

Certains nostalgiques sont effrayés par des regroupements qu'ils jugent trop importants pour maintenir nos services de proximité. Mais qui peut raisonnablement penser que la structure multipolaire que nous envisageons en particulier avec Souillac les affecteraient en quoi que ce soit ? Ils existent déjà sur le plan social (crèches, CLSH...), des services à la personne, de l'économie, du tourisme et de l'éducation. Bien au contraire, les économies d'échelle réalisées avec la mutualisation des charges permettraient de les harmoniser et de les conforter. Notre bassin Nord possède le 1^{er} potentiel économique du département. Il nous appartient de le développer pour ne pas le voir disparaître.

L'avenir appartient en effet à ceux qui l'anticipent et la réussite sourit à ceux qui ont su la forcer. A l'appui de cette affirmation, deux exemples qui concernent Gramat. Il y a 35 ans, en pleine époque de l'élevage industriel, envers et contre certaines organisations agricoles et le négoce de la viande, nous lançons l'élevage de "L'agneau sous la mère". Heureusement, le soutien de

SOMMAIRE

Page 1 :	Editorial
Page 2 :	Allocution du Maire - Compte rendu des conseils municipaux
Page 6 :	Maison médicale - Rénovation du centre-ville - Médiathèque
Page 7 :	Médiathèque - Bibliothèque - Cyberbase
Page 8 :	Environnement
Page 9 :	Sondage d'opinion
Page 11 :	Courrier à la RAM - Jardins familiaux - Activité
Page 12 :	ALSH
Page 13 :	Nos écoles - Sainte-Hélène
Page 15 :	La Garenne
Page 16 :	Emploi service : hommage à Didier Rochette
Page 17 :	Club de la gaieté
Page 19 :	Assemblée générale du Gardon gramatois
Page 19 :	Info INSEE
Page 20 :	JSG Rugby
Page 21 :	Tournoi de tennis Mosaïc
Page 22 :	Randonneurs équestres - Gym volontaire - Les caminols
Page 23 :	Préparation du Festival country
	Association des commerçants - Salon des collectionneurs
Page 24 :	Etat civil - Calendrier des manifestations

l'actuel président du Conseil régional et l'engagement des agriculteurs à nos côtés a permis de finaliser le 1^{er} label de viande ovine français. Dans le même temps, nous avons engagé la modernisation de notre pôle agro-alimentaire qui aujourd'hui fournit du travail à près de 450 personnes.

Nous avons ainsi au bon moment saisi notre chance, pris nos responsabilités avec bien sûr la part de risques qui s'y attachent.

Ces réussites du passé doivent conforter la foi qui nous anime pour construire notre territoire. Qu'on nous laisse disposer de nous-mêmes pour définir les contours d'un bassin de vie que nous ne saurions nous voir imposer par d'autres qui ne le vivent pas au quotidien. Alors, enfin nous cesserions d'être à la remorque de l'histoire.

Franck THEIL
Maire de GRAMAT



ALLOCUTION D'ACCUEIL PRONONCÉE PAR LE MAIRE LORS DE LA VISITE DU PRÉFET LE 09 MARS 2012

Monsieur le Préfet, en réponse à l'invitation que nous vous avons lancée, nous sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui dans notre ville de Gramat. Tout d'abord, je vous prie de m'excuser de l'entorse protocolaire que j'ai commise dans le libellé de cette invitation. Mais le feu de l'action m'a fait oublier certaines règles de bienséance et j'en fais amende honorable.

En effet, rien ne vaut mieux que le contact avec le terrain pour appréhender la situation d'une collectivité.

Après vous avoir présenté Gramat en quelques mots puis par PowerPoint ou plutôt grâce à un diaporama pour respecter la langue française, nous aborderons nos projets et vous ferons part de nos ambitions, de nos satisfactions, de nos problèmes.

Je vais tout d'abord dresser un bref état des lieux de notre cité. Je n'étonnerai personne en disant que nous traversons une crise. Mais contrairement à beaucoup, nous la traversons avec une certaine sérénité. En effet, grâce au travail, à la volonté, à

l'investissement de toute une équipe, j'ai osé, dans le dernier éditorial du *Courrier de Gramat*, attribuer le triple A à notre commune. N'y voyez aucune forfanterie mais la conséquence de paramètres qui permettent de juger de la capacité de gestion d'un conseil municipal. J'ai nommé le coefficient d'autofinancement, la rigidité des charges structurelles et le ratio de surendettement. Tous ces voyants sont au vert. Ainsi sur cinq ans, la dette a diminué de 2 millions d'euros (les taux entre fixe et variable des emprunts non toxiques sont équitablement répartis), les finances locales sont saines, la pression fiscale des taux communaux est en régression de 15 % par rapport à 1995 et un important excédent budgétaire nous permet d'espérer des investissements structurants, gage de l'attractivité de Gramat.

Toutefois dans ce tableau qui peut paraître idyllique, un problème démographique nous contraint à d'énormes efforts pour maintenir notre rang.

C'est la raison pour laquelle, M. le Préfet,

nous sollicitons l'aide de l'Etat par ses conseils et ses dotations pour continuer dans la voie du dynamisme et de l'enrichissement collectif de tout un bassin de vie. Nous adressons d'ailleurs la même requête auprès de la Région et du Département. Malgré tout, nous ne demanderons pas un Etat perfusion mais un Etat catalyseur qui récompense les bons élèves de la classe. Nous ne demandons pas à être assistés, mais encouragés : une prime au mérite en somme pour permettre à une collectivité d'assumer ses responsabilités de développement en faveur de l'emploi et de la richesse collective.

Enfin et c'est sur cette phrase que je terminerai mon allocution de bienvenue, je vous sollicite pour veiller particulièrement à ce que soit respecté un des fondements de la démocratie qui réside dans « le libre droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ».

Franck THEIL
Maire de GRAMAT

CONSEILS MUNICIPAUX

Adhésion de la commune de Gramat au Syndicat du Limargue

(16 voix pour, 3 abstentions : Michelle Poirrier,
Raymond Estibals, Angelo Parra).

M. Theil rappelle que la commune de Gramat est alimentée par un forage qui rejoint la rivière souterraine de l'Ouyse, karst également exploité en aval par le syndicat AEP de Lacave, Rocamadour et le syndicat mixte AEP Bouriane, Payrac et Causse. L'équipement actuel (une seule pompe possible), la fragilité de la ressource et la taille actuelle du réseau de transit, concourent à fragiliser l'alimentation de la ville.

Le syndicat mixte du Limargue s'est créé autour du constat par les élus locaux d'un déficit global en eau de toute la frange du causse située entre Padirac et Cambes.

Regroupant les syndicats d'Alvignac – Montvalent, de Padirac, de Thémines, de Livernon, de la vallée du Célé et la commune de Lavergne, le syndicat mixte a créé un captage situé à Fond de Bave (Prudhomat) et une ossature de réseau intégrant les besoins

de Gramat, avec une antenne en attente à Lavergne au lieu-dit Pech Brunet.

Pour se sécuriser, il est proposé au Conseil municipal que la commune de Gramat adhère au Limargue selon les conditions stipulées dans la convention jointe à la présente note de synthèse.

Le Conseil municipal, oui l'exposé de M. Theil, et après en avoir délibéré,

- adhère au syndicat du Limargue selon les dispositions prévues dans la convention jointe à la présente délibération ;

- adopte les termes de la présente convention ;

- adopte les statuts du syndicat du Limargue disponibles au secrétariat de la mairie ;

- autorise le maire à signer ladite convention.

Désignation des représentants de la commune de Gramat

Conformément au code général des Collectivités territoriales, les délégués doivent être élus par des conseillers municipaux des communes intéressées parmi leurs membres,

EXTRAITS des COMPTES-RENDUS

JANVIER ET MARS 2012

au scrutin secret uninominal à la majorité absolue. M. Estibals demande un vote à bulletin secret comme prévu par la loi.

Les délégués candidats

Titulaires : 1- M. Franck Theil ; 2- M. Michel Joubert ;

Suppléants : 1- Mme Marie-Claude Malaval ; 2- M. Bernard Vialatte.

Aucun autre candidat ne se déclare.

Le Conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : Mme Jacqueline Roy et M. Jean Piquié.

Les 2 délégués titulaires et les 2 délégués suppléants ont obtenu au 1^{er} tour de scrutin la majorité absolue des voix.

Vote des subventions aux associations

ASSOCIATIONS SPORTIVES	Montant
Football Club Causse Limargue	1 650 €
Association sportive – La Garenne	270 €
Gymnast club	1 750 €
Gymnastique volontaire	300 €
JSG Handball	2 250 €

Judo-club	450 €
Karaté Club Gramat Tadashi	400 €
JSG Natation	1 250 €
JSG Rugby	3 250 €
Les Archers du causse	700 €
Association sportive Sainte-Hélène	170 €
JSG Tennis	950 €

ASSOCIATIONS CULTURELLES Montant

Société d'encouragement à l'élevage du cheval	1 600 €
Association des parents d'élèves des écoles publiques FCPE	850 €
Association indépendante de l'école maternelle Clément Brouqui	650 €
Association des parents d'élèves des écoles privées	1 000 €
Les Amis des orgues	5 000 €
Cercle musical gramatois	300 €
Music Passion	6 000 €
Causse country club	12 000 €
ACL du CEA de Gramat	400 €
Gramat animation culturelle	4 000 €
Association AYAWA	200 €

ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL Montant

Amicale des donateurs de sang	200 €
Téléthon	700 €
L'association Emploi Services ne bénéficie pas de subvention.	

Vote concernant la subvention du Club de la gaieté

M. Theil explique les raisons de la proposition de ne pas attribuer de subvention au Club de la gaieté cette année. Il rappelle que l'association bénéficie de la mise à disposition d'un local de la part de la commune. La commune verse un loyer au bailleur de l'ordre de 8 900 €.

Le Conseil municipal, oui l'exposé de M. Theil, et après en avoir délibéré, n'alloue pas de subvention, au titre de l'exercice 2012, à l'association Club de la gaieté.

ASSOCIATIONS DIVERSES Montant

Saint-Hubert gramatois	0 €
Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie- FNACA	100 €
Association des anciens résistants	100 €
Rassemblement des Anciens de Viroulou	0 €
Les Petits chiffons de l'Alzou	150 €
Les Vieilles mécaniques gramatoises	
LVMG	120 €
Association philatélie du Quercy	
Section de Gramat	0 €
Amicale du four du lac	300 €
1771° section des médaillés militaires	100 €

Vote de la subvention à la crèche parentale

(unanimité des voix)

Mme Roy rappelle qu'en 2010, la commune de Gramat a modifié son mode de calcul

d'attribution de la subvention de la crèche parentale La Maison des petits. Le Conseil a délibéré favorablement pour l'octroi d'une subvention calculée de la façon suivante : 0,65 €/ heure de garde /enfant gramatois sur une année. Afin de confirmer cet engagement, il est nécessaire de conclure une convention avec la crèche parentale.

Le Conseil municipal adopte les termes de la convention et autorise M. le Maire à signer ladite convention.

Fête de Gramat 2012 - Subvention à l'association Gramat animation culturelle

(18 voix pour, 1 contre : Michelle Poirrier
3 abstentions : Mme Gisèle Mauriès et MM. Angelo Parra, Raymond Estibals).

Mme Curtet rappelle que depuis plusieurs années, la fête de Gramat est organisée par une association de Gramat. Les précédentes années, elle a été organisée par la JSG Rugby de Gramat, puis pour l'année 2011 par l'association Gramat animation culturelle (GAC).

Cette association a pour objet dans ses statuts de promouvoir l'action culturelle et l'animation de Gramat. Dès lors, il est proposé au Conseil municipal d'octroyer une subvention exceptionnelle à cette association pour organiser cette fête. Cette subvention a pour objet de permettre à l'association de faire face aux différents frais : orchestres, préparatifs, droits...

Après en avoir délibéré et avis de la commission des finances, le Conseil municipal, oui l'exposé de Mme Curtet, alloue une subvention exceptionnelle à l'association Gramat animation culturelle d'un montant de 11 000 €.

M. Estibals précise qu'il faut éviter que deux manifestations aient lieu le même jour à Gramat et qu'il faudrait une coordination entre les différentes manifestations.

Opération aménagement des espaces publics du centre-ville - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre

(21 voix pour, 1 contre : Mme Michelle Poirrier)

M. Theil rappelle qu'en vue de l'aménagement des espaces publics du centre-ville de la commune, il a lancé une consultation en procédure adaptée restreinte en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre avec étude urbaine préalable.

A cet effet, un avis public à la concurrence a été publié à *La Dépêche du Midi* et sur le profil d'acheteur de la commune géré par le Centre de gestion de la fonction publique du Lot.

Après sélection des candidatures, trois groupements candidats ont été admis à présenter une offre. Il s'agit des groupements

dont les mandataires sont les suivants : Laure Reygnier située 27 cours Xavier Amozan, 33000 Bordeaux ;

Un pour cent paysages situé 10 rue de Fauch, 81000 Albi ;

Sol et Cité situé 23 route de Blagnac 31200 Toulouse.

La date limite du dépôt des offres ayant été fixée au 12 décembre 2011 à 12 heures, les trois candidats ont remis leur offre dans les délais.

Le Conseil municipal attribue le marché au groupement conduit par Un pour cent paysages pour un montant de 195 016,77 € TTC et pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

autorise Monsieur le Maire à signer ce marché ;

décide que la dépense correspondante sera prélevée dans le budget de la commune, section d'Investissement.

Mme Thépault demande si le maître d'œuvre va organiser les réunions publiques. M. Joubert répond que des réunions auront lieu avec plusieurs associations (handicapés, commerçants...). Chaque thème traité appellera certaines associations ou personnes compétentes pour traiter les questions particulières.

M. Estibals précise que le cabinet retenu est celui qui a fait le PLU de Gramat.

M. Theil répond que le candidat est un groupement de personnes réunissant plusieurs compétences (architecte, cabinet réseau...) et que l'architecte fait partie du cabinet Sudre. Il précise que le cabinet Sudre avait fait de beaux projets pour Gramat tels que la salle de l'Horloge qui a été primée au niveau régional.

Mme Poirrier demande si la rue du 11 Novembre entre dans le cadre du marché ou si cela va rester dans l'état actuel. M. Theil répond qu'il va être demandé au cabinet de réfléchir pour cette avenue pour améliorer le feeling. Ils feront des propositions et la commune décidera.

Approbation du compte administratif de la commune de Gramat -2011

(18 voix pour, 1 contre : Mme Michelle Poirrier, 2 abstentions : MM. Angelo Parra, Raymond Estibals)

Il est présenté au Conseil municipal les caractéristiques du compte administratif de la commune 2011. M. Theil présente les réalisations par chapitre du budget 2011 de la commune, qui dans l'ensemble, ont été bien maîtrisés. Les crédits ouverts en début d'année par chapitre ont été respectés.

Section de fonctionnement Dépenses

Au niveau des charges à caractère général, certains comptes ont été dépassés en raison

de l'augmentation des coûts de la matière première et notamment des matières énergétiques mais globalement ce chapitre reste dans le cadre des prévisions.

Mme Poirrier s'interroge sur le compte 61521 qui passe d'une prévision 2011 de 500 € et où 14 991 € de crédits ont été consommés. M. Theil répond que ces dépenses concernent l'entretien des abords de la rocade et de la Garenne. Il rappelle qu'un marché à bons de commande avait été signé en 2011 pour l'entretien de la rocade.

Le chapitre 66 (charges financières) est bien maîtrisé notamment avec des taux d'intérêts variables qui sont restés bas en 2011.

Recettes

Les recettes de fonctionnement sont stables en 2011. Il faut constater le versement de la prestation CAF pour deux années du fait de leur retard dans le versement.

Le chapitre 77 laisse apparaître une recette de l'ordre de 350 225,46 € du fait de la vente du moulin de l'Alzou et de la maison de la gare.

L'année 2011 a été la première année d'exécution de la réforme de la taxe professionnelle après la période transitoire de 2010 avec le versement de la compensation relais qui avait eu lieu au compte 7318. La réforme de la TP a été avantageuse pour la commune de Gramat dans la mesure où les recettes fiscales sont plus élevées. De ce fait, en dépense, la commune reverse l'équivalent du gain au Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR).

En section d'investissement, les opérations ont été lancées et celles qui ne sont pas achevées se traduisent budgétairement par les restes à réaliser.

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le Conseil municipal, oui l'exposé de Mme Roy, et après en avoir délibéré,

- approuve le compte administratif du budget principal de la commune 2011 lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses (€)	Recettes (€)	Dépenses (€)	Recettes (€)
Résultats reportés		318 269,67		291 632,08
Opérations de l'exercice	3 712 201,18	4 435 318,87	2 295 137,15	2 119 625,17
Totaux	3 712 201,18	4 753 588,54	2 295 137,15	2 411 257,25
Résultat de clôture par section		1 041 387,36		116 120,10

Capacité de financement d'Investissement	+ 116 120,10 €
Restes à réaliser en dépenses d'Investissement	- 122 820,42 €
Restes à réaliser en recettes d'Investissement	0,00 €
Besoin de financement	6 700,32 €
Rappel excédent de fonctionnement	+ 1 041 387,36 €
Résultat de clôture avec RAR	+ 1 034 687,04 €

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser suivants :

Opérations	Libellé de l'opération	Montant (€)
204	Dissimulation Av. de Belgique	64 737,00 €
204	Dissimulation Av. de Belgique FT	38 010,00 €
9138	Signalisation	5 721,42 €
9167	PLU	13 514,80 €
9171	Site de la Garenne	837,20 €
TOTAUX		122 820,42 €

- arrête les résultats définitifs.
M. Theil se retire avant le vote de l'affaire.

Affectation des résultats 2011 - Budget principal

(19 voix pour ; 1 contre : Mme Michelle Poirrier ; 2 abstentions : MM. Angelo Parra, Raymond Estibals)

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2011, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants présentés ci-dessous :

Section de Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	4 435 318,87 €
Dépenses de fonctionnement	3 712 201,18 €
Résultat de l'exercice 2011	723 117,69 €
Résultat reporté 2010	318 269,67 €
Résultat cumulé 2011	1 041 387,36 €

Section d'investissement

Recettes d'investissement	2 119 625,17 €
Dépenses d'investissement	2 295 137,15 €
Résultat de l'exercice 2011	-175 511,98 €
Résultat reporté 2010	291 632,08 €
Résultat cumulé 2011	+ 116 120,10 €

Restes à réaliser :

RAR en recettes d'investissement	
RAR en dépenses d'investissement	122 820,42 €
Solde des RAR	-122 820,42 €
Couverture du legs Vidailiac	-73 673,00 €
Besoin de financement de la section d'investissement (crédit du cpte 1068)	-80 373,32 €

le Conseil municipal, oui l'exposé de M. Theil, et après en avoir délibéré,

affecte le résultat cumulé de la section de fonctionnement (soit 1 041 387,36 €) comme suit :

Couverture obligatoire du besoin de financement	80 373,32 €
Montant total à inscrire au compte 1068	80 373,32 €
Résultat de fonctionnement reporté	961 014,04 €

Transcription au Budget 2012 :

Report du résultat d'investissement	
Recette au 001	116 120,10 €
Couverture du besoin de financement	
Recette au 1068	80 373,32 €
Report à nouveau du résultat de fonctionnement	
Recette au 002	961 014,04 €

Vote du budget principal de la commune - exercice 2012

(19 voix pour ; 1 contre : Mme Michelle Poirrier ; 2 abstentions : MM. Angelo Parra, Raymond Estibals).

M. Theil débute l'affaire en rappelant que l'ensemble des documents budgétaires relatifs au budget principal de la commune a été adressé aux conseillers municipaux avec la convocation du conseil municipal. Il présente une analyse budgétaire. L'affectation des résultats permet un excédent reporté de l'ordre de 961 014,04 €, résultat d'une gestion saine et maîtrisée des dépenses et une optimisation des recettes. Ces résultats confirment l'éditorial de M. le Maire paru dans le *Courrier de Gramat* précédent, où il était exposé que Gramat obtenait le triple A.

En 2012, les mots de rigueur et de crise sont dans les esprits au niveau national, ce qui n'est pas le cas pour le budget principal de la commune de Gramat. Cette année, il est proposé un budget de croissance au niveau des investissements. Le budget a été établi sur une fiscalité constante, c'est-à-dire que les taux communaux n'augmenteront pas. Les ratios budgétaires, instruments de mesure de la santé financière de la commune, sont dans le vert : coefficient d'autofinancement courant, taux de rigidité des charges structurelles et ratio de surendettement. En matière de dette communale, le capital restant dû au 31 décembre 2011 s'élève à 4, 2 millions d'euros et la dette diminuera également de 504 000 € en 2012.

M. Theil présente les prévisions par chapitre budgétaire.

Section de fonctionnement

DEPENSES

Au niveau du chapitre 011 « Charges à caractère général », le Maire précise que l'objectif de maîtrise de l'énergie sera recherché : électricité, fioul malgré l'envolée des coûts de l'énergie.

Il rappelle que la location immobilière concerne la location d'un local situé sous la Mapad et mis à disposition, en majeure partie, au Club des aînés.

Le compte « Entretien de matériel roulant » subit une certaine hausse dans la proposition budgétaire afin de palier certains problèmes sur la flotte automobile vieillissante de la collectivité.

Au niveau du chapitre 012 "Charges de personnel", l'augmentation légère est le fait de plusieurs facteurs. D'une part, certains agents avaient pris des disponibilités sur l'exercice 2011 et ont réintégré leur poste. D'autre part, des agents ont été reçus à des examens conduisant à des changements de grades.

Au chapitre 014, il fait remarquer la contribution versée au titre du FNGIR. A cet effet, il rappelle que les finances locales sont en pleine mutation du fait de la suppression de la taxe professionnelle qui est remplacée par la contribution économique territoriale. Les nouvelles taxes mises en place auraient pour effet d'augmenter les ressources fiscales de la commune de Gramat. La réforme ayant comme principe la stabilité des ressources pour l'ensemble des collectivités, il a été créé le « fonds » pour garantir le niveau de ressources des collectivités « perdantes » de la réforme alimenté par les collectivités « gagnantes ».

Le chapitre 066 « Charges financières » s'élève cette année à 140 000 €. M. Theil rappelle qu'une partie de la dette communale est sur taux fixe et qu'une autre partie est à taux variable.

Devant l'évolution des taux variables, il est difficile de prévoir avec précision le montant des intérêts qui seront à verser, notamment au vu de l'incertitude économique et financière dans laquelle se trouve la France actuellement.

Le chapitre 067 est en majeure partie composé de la subvention versée au cinéma L'Atelier. Cette année, elle est en diminution en raison de son bon résultat de fonctionnement de l'exercice 2011.

RECETTES

M. Theil précise que les prévisions ont été faites sur des certitudes pour certains postes et sur les bases de l'année 2011 pour certains où l'inconnue demeure encore (dotations par exemple), même si le gel des dotations de l'Etat est la règle énoncée dans la loi de

finances 2012.

La prestation de services versée par la CAF au titre du contrat temps libre n'a pas été versée en 2010 du fait d'un retard dans les versements et 2011 a vu, deux versements. De fait, l'année 2012 aura une recette moindre en terme de prestations CAF.

Les loyers communaux permettent de rapporter à la commune la somme de l'ordre de 306 000 € annuellement, ce qui n'est pas négligeable.

M. Theil ajoute que les recettes 2012 de fonctionnement ajoutées au résultat reporté permettent de réaliser un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 1 318 481 € après avoir préalablement inscrit 100 080 € en dépenses imprévues au compte 022.

La section de fonctionnement s'élève à la somme de 4 737 869,04 €.

Mme Poirrier demande à quoi correspond l'indemnité de résidence au chapitre du personnel. Il répond qu'il n'y a pas d'indemnité de résidence versée à Gramat, mais qu'à ce compte sont inscrites les dépenses liées au versement des nouvelles bonifications indiciaires (NBI) en donnant l'exemple d'agents qui, détenteurs d'une régie de recettes, peuvent y prétendre selon le montant de la régie.

Section d'investissement

Le détail des investissements est présenté aux conseillers municipaux et les projets sont présentés :

- aménagement du centre-ville de Gramat : opération importante de l'année et qui s'étendra sur plusieurs tranches. Une enveloppe de plus de 500 000 € est budgétisée pour ce projet ;
- extension des locaux de la crèche parentale : 80 000 € ; projet pour lequel une subvention auprès de la CAF a été sollicitée (espoir que celle-ci s'élève entre 50 et 80 % du montant des travaux) ;
- acquisition de véhicules pour les ateliers municipaux (utilitaire et tracteur) ;
- renouvellement des ordinateurs à la cyberbase ;
- embellissement d'un des ronds-points sur la déviation ;
- aménagement lumière, avenue de Belgique et rue Alexandre Dumas ;
- projet de maison de santé : M. Theil précise

que les lits de médecine sont sur la sellette. Un partenariat est en train d'être étudié avec Saint-Céré. Le projet de maison médicale est porté par Mme Roy et M. Joubert.

Mme Roy dresse les contours du projet qui a fait l'objet de plusieurs réunions. Le projet intéresse plusieurs professionnels : médecins, dentiste, audioprothésiste...

Le dossier a été réalisé par les professionnels et une réunion a eu lieu avec l'Agence régionale de santé (ARS). Une commission aura lieu en 2012, date à laquelle on saura si le projet sera labellisé.

M. Joubert gère la partie logistique et projet architectural. La maison médicale devrait être implantée sur le terrain de l'hôpital. Le projet en superficie s'étendrait sur 300 m² environ.

M. Theil ajoute qu'à l'heure actuelle, il y a un corps médical étoffé sur Gramat mais craint des départs en retraite dans les années à venir. Il faut donc anticiper ces départs et les problèmes que cela pourrait poser pour le territoire à terme. M. Joubert ajoute que la labellisation est une étape importante qui permet d'obtenir des subventions.

M. Estivals ajoute que la presse a indiqué qu'un projet de maison médicale était en cours à Alvernac et précise que deux projets côte à côte sont en train d'être montés.

M. Theil répond qu'il a assisté à la réunion le 21 février 2011 à laquelle était invitée Mme Delcamp, conseillère régionale, M. Gentilhomme, de l'agence régionale de santé, et des élus de la communauté de communes du Pays de Padirac. Il précise que le projet d'Alvernac ne correspond pas tout à fait aux normes de l'ARS dans la mesure où leur projet médical n'est pas monté, et il a été conseillé à Alvernac de se rapprocher de Gramat.

Sur le département actuellement, 4 communes sont reconnues dans le schéma prioritaire de l'ARS pour accueillir une maison médicale : Saint-Céré, Gramat, Lacapelle-Marival et Payrac.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de M. Theil, et après en avoir délibéré, adopte le budget primitif 2012 de la commune, lequel peut se résumer comme suit : (tableau ci-dessous)

Le budget primitif 2012 de la commune est voté par chapitre en section de fonctionnement et par chapitre et opération en section d'investissement.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT (€)		INVESTISSEMENT (€)	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		961 014,04		116 120,10
Reste à réaliser			122 820,42	0
Affectation				80 373,32
Prévision de l'exercice	4 737 869,04	3 776 855	3 193 618	3 119 945
Totaux	4 737 869,04	4 737 869,04	3 316 438,42	3 316 438,42

Le budget primitif 2012 s'équilibre en section de fonctionnement en dépenses et en recettes à 4 737 869,04 € et en section d'investissement à 3 316 438,42 €.

MAISON MÉDICALE

Afin d'anticiper le départ en retraite de plusieurs personnes du corps médical dans les 2 ou 3 années qui viennent (médecins, spécialistes, infirmiers), les personnes de santé et la commune se sont lancées dans une réflexion sur l'intérêt d'une maison médicale de Gramat.

L'intérêt de ce projet est triple :

- pérenniser l'offre de soin actuelle, en particulier la permanence des soins ;

- présenter un site attractif pour de jeunes soignants ;
- permettre à la fois des partages d'expérience entre soignants et mise en place de formation / information de la population concernant certaines pathologies comme le diabète, le tabagisme, les maladies cardio-vasculaires ou autre.

L'objectif calendaire est que la maison médicale soit opérationnelle fin 2013, début

2014.

Quant au site, la Commune cherche à placer cette maison dans l'environnement de l'hôpital et des maisons de retraite.

Enfin, une réflexion est engagée pour coordonner le projet de maison de santé de la communauté de communes de Padirac à Alvignac et celui de la commune pour optimiser cette ressource rare.

Michel JOUBERT

Adjoint délégué à l'administration générale

LA RÉNOVATION DU CENTRE-VILLE

La rénovation du centre-ville (place de la République et les rues y conduisant) se déroule globalement en 2 étapes majeures : l'étude Gramat 2020/2030 pendant l'année 2012 et les travaux estimés aujourd'hui à un peu moins de 1,5 million d'euros sur les années 2013-2016, la vitesse de réalisation dépendant essentiellement du niveau de soutien financier que l'on pourrait avoir de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département.

L'étude a été lancée fin mars 2012, elle consiste à se projeter dans les années futures

et à proposer des évolutions des circulations piétonne, cycliste, automobile, des stationnements, du plan d'urbanisme et de mettre en valeur nos espaces verts ainsi que le patrimoine bâti de la ville. C'est la société Un pour cent paysages d'Albi qui a été retenue pour cette étude pour un montant de 70 000 €. Au cours de cette année, un comité de pilotage sera mis en place regroupant les instances locales (commune, EPCI, Département, Parc,...), des professionnels concernés (ordre des architectes, le conseil départemental d'architecture, d'urbanisme et

d'environnement) et des « usagers » (commerçants, associations, etc.) Il s'appuiera sur des consultations plus ou moins larges des Gramatois en fonction des questions qui se poseront (articles de presse, exposition publique, consultation locale ou autres qui restent à définir en fonction du besoin et de la demande).

Quant aux travaux, ils devraient commencer début 2013 par la place de la République et le foirail.

Michel JOUBERT

Adjoint délégué à l'administration générale

MÉDIATHÈQUE

Le vendredi 9 mars, dans le cadre d'itinéraires bis et sous l'égide du Parc naturel régional des causses du Quercy, en partenariat avec la communauté de communes du Pays de Gramat, la médiathèque municipale de Gramat a eu le plaisir d'accueillir dans ses locaux le Théâtre de l'échappée belle pour partager des « *petites causeries autour des plaisirs de la lecture* ».

Cette compagnie professionnelle, composée d'une lectrice, d'un accordéoniste et d'un contrebassiste, a ravi l'auditoire.

Des résidents des maisons de retraite de la commune, des lecteurs, des spectateurs venus d'horizons divers, ainsi que des résidents du foyer Marthe Robin, ont apprécié cet agréable moment de partage, de poésie et de douceur.

Ce récital poétique *Entre les vignes* nous a permis de redécouvrir des auteurs tels que Sénèque, Aldebrin de Sienna, Baudelaire, Giono, Rouanet...

Eh oui ! le vin bouscule et nous fait voyager !...

Nous remercions Martine Costes-Souyris, Alain Jouhanneau, ainsi que Sylvain Colin, pour leur prestation artistique de qualité.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont répondu présentes.

UNE « ÉCHAPPÉE BELLE » REMARQUÉE



PREMIÈRES PAGES

Du 15 mars au 16 juin 2012

Pour la troisième année consécutive, le ministère de la Culture et de la Communication et la Caisse nationale des Allocations familiales s'associent pour **proposer aux jeunes parents de partir à la découverte du livre avec leur enfant.**

Munissez-vous de votre invitation, reçue par la poste, et venez vite **retirer votre cadeau** à la médiathèque municipale ou au RAM, partenaires de l'opération sur votre commune.

Un accueil personnalisé vous attend ainsi que de nombreuses animations gratuites à destination des tout-petits !

En avril : lectures animées

Une chanson d'ours d'après l'œuvre de Benjamin Chaud (éditions Hélicon) autour d'un tapis d'histoire réalisé par Coline Hateau, artiste plasticienne, avec le Collectif Ça-i.

- Mercredi 4 avril à 10 h 45 : album interprété par Chantal Boutes, lectrice et conteuse de l'association Paroles de geste dans l'espace jeunesse de la bibliothèque.

- Samedi 7 avril à 11 heures, 15 heures et 16 heures : lecture animée par l'équipe de la bibliothèque municipale.

En mai : animations ponctuelles

Autour d'*Une chanson d'ours* avec un plateau en bois et tissu réalisé par Coline Hateau, artiste plasticienne, avec le Collectif Ça-i.

- Mercredi 30 mai à 10 h 30 : vos Rendez-vous conte ! : au fil du temps... petit bébé deviendra grand ! dans l'espace conte de la bibliothèque.



En juin : exposition ludique dans le jardin de la médiathèque

Pomelo, l'éléphant rose, créée autour de l'histoire d'un petit éléphant, sorti tout droit de l'imagination de ses auteurs Ramona Badescu et Benjamin Chaud (réalisation : L'Imagier vagabond).

- Mercredi 13 juin à 10 h 30 : vos Rendez-vous conte ! : Pomelo voyage par l'équipe de la bibliothèque dans le jardin.

- Mercredi 13 juin à 15 heures et 16 heures : goûter-philo proposé par Jocelyne Mayzen, animatrice lectrice, dans le jardin. *A destination de tous les enfants à partir de 3 ans.*

- Jeudi 14 et vendredi 15 juin : exposition animée par l'équipe de la bibliothèque municipale. *A destination des scolaires et structures de la petite enfance.*

- Samedi 16 juin : après-midi récréative animée par l'équipe de la bibliothèque.

ENTREE LIBRE

Les animatrices
Corinne, Hélène, Marie



D'AUTRES RENDEZ-VOUS À LA BIBLIOTHÈQUE

Atelier d'écriture Les mots bleus animé par Marie-Claude Varechon

Les mardis 3 avril, 15 mai et 5 juin 2012 à 14 heures.

Coup de cœur lecteurs

Les mardis 24 avril, 22 mai et 26 juin 2012 à 14 heures.

Artothèque

Les mercredis 11 avril, 9 mai, 13 juin 2012 de 14 heures à 17 heures.

Café philo

Le 20 avril 2012

"Quelle est la place du philosophe, aujourd'hui ?"

CYBERBASE

Des ateliers d'initiation à l'outil informatique et Internet se déroulent toutes les semaines. L'inscription à la Cyber-base et la souscription d'un forfait sont nécessaires pour y participer.

Ateliers proposés : initiation aux logiciels de bureautique, transfert des photos sur l'ordinateur, initiation au courrier électronique (boite e-mail), MSN Messenger, comment protéger son ordinateur ?

Comment vous inscrire ?

- sur place ;
- auprès des animateurs par téléphone au **06 65 38 84 63**.

Des ateliers individuels sur des demandes spécifiques peuvent aussi être proposés mais uniquement sur rendez-vous pris au préalable en fonction de la disponibilité des animateurs.

Mélanie et François

Site de La Garenne

Du nouveau au parc de La Garenne (entre le collège et l'Alzou) : un espace de jeux divers pour les enfants avec des bancs pour les parents. D'autre part, vous pourrez découvrir et tester vos capacités au long du parcours de santé qui serpente dans le bois de la Garenne et longe le ruisseau.

La rédaction



Quelques mots sur le tri

Le SYDED a diffusé par courrier à la population de nouvelles consignes de tri dont vous trouverez le rappel ci-contre.

Les derniers contrôles au centre de tri de St-Jean-la-Gineste était plutôt bons ces deux derniers mois, saluons chaleureusement ceux qui font des efforts.

Hélas, il y a encore des irréductibles qui commettent des incivilités en ne respectant pas des règles pourtant simples.

Exemples dans cette aire de propreté :

- la machine à laver aurait dû être reprise par le fournisseur ou amenée à la déchetterie

- les quantités de bouteilles (au pied du panneau) auraient dû être jetées dans un conteneur à verre.

Jacqueline HALGAND
Vice-présidente du Syndicat mixte BAG-DM

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

**MERCI DE DEPOSER
VOS EMBALLAGES DANS CE BAC**

OUI
CANTONS ET RESTES ALIMENTAIRES

OUI
EMBALLAGES METALLIQUES

OUI
BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

OUI
PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES

PLUS
EN PLASTIQUE

NON
LES GROSSES EN PLASTIQUE NE SE TRIENT PAS ! ILS DOIVENT ÊTRE jetés DANS VOTRE DOUBELLE ORDINAIRE

Plus besoin de trier à partir du 1er Mars 2012 : tous les emballages en plastique

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

www.syded-lot.fr – 05 65 21 54 30



Questionnaire sur les difficultés rencontrées sur la voie publique

**Merci de nous transmettre vos doléances concernant les voies publiques de Gramat
en répondant à ce questionnaire
Merci de le déposer à l'accueil de la Mairie ou l'office du Tourisme,
au plus tard le 2 mai 2012**

L'objectif du questionnaire est de recueillir votre perception et/ou votre vécu de l'utilisation de la voirie lorsque vous êtes piéton

LES INFORMATIONS PREALABLES

- merci de préciser si vous adhérez à une association :
(nom, adresse, représentant à contacter) :

- certaines caractéristiques de votre profil :
vous êtes :



- Personne handicapée moteur (utilisateur de fauteuil roulant, handicap moteur à 80% et +)



- Personne ayant des difficultés, de façon permanente, à se déplacer (rhumatismes,

- personne handicapée visuelle (cécité totale ou handicap > 80%)

- personne malvoyante (handicap < 80%)



- personne handicapée auditive (sourd profond avec handicap > 80%)

- personne malentendante (surdité < 80%)



- Handicap cognitif et psychique (handicap mental, Alzheimer, autisme, ...)

- Personne étrangère qui ne parle pas et ne lit pas le français

- Personne âgée présentant plusieurs déficiences

- Parent d'élève qui se rend à l'école à pied, seul ou accompagné

- Commerçant (services marchands)

- Responsable d'un établissement recevant du public (bibliothèque, école, crèche, autre service public, MAPA ...).

- Autre : précisez :

Quelque soit votre profil, votre avis sur les obstacles nous intéresse lors d'un cheminement sur la voie publique. N'hésitez pas à donner toutes précisions qui vous semblent utiles.

● LES OBSTACLES PAR ETAPE

1) Préparation du déplacement

Pour préparer votre déplacement, avez-vous des problèmes pour obtenir une information :

- au téléphone :
- sur Internet :
- avec des dépliant papier :



ITER – 24, bd Riquet – 31000 TOULOUSE
Tél. : 05 62 73 53 93



Mairie de Gramat

○ sur site :

2) IDENTIFIER ET UTILISER LES SERVICES PUBLICS EXTERIEURS

- Quels sont les services sur voie publique que vous n'arrivez pas à utiliser ?
 - Boite aux lettres
 - Distributeurs de banques
 - Jardins d'enfants
 - Sanitaires publics
 - Bancs publics
 - Autres.....
- Lorsque vous prenez les transports en commun, avez-vous des difficultés pour :
 - Monter dans le car :
 - Sortir du bus :
- Lorsque vous stationnez sur la voie publique, avez-vous des problèmes pour :
 - Entrer ou sortir de votre voiture
 - Trouver une place handicapée (CES)
 - Autres.....
- Avez-vous des problèmes pour accéder et utiliser les :
 - Etalages extérieurs de magasin (fruits et légumes par exemple)
 - Terrasses de restaurants ou cafés
 - Comptoirs extérieurs (type restauration rapide)
 - Autres.....

3) SE DÉPLACER (SUR LA VOIE PUBLIQUE)

- Quels sont les deux principaux obstacles que vous rencontrez sur le trottoir ?
 - Passages trop étroits
 - Revêtements dégradés
 - Pentes trop importantes
 - Devers trop importants
 - Mobilier urbain gênant
 - Contraste visuel trottoir/chaussée
 - Signalétique manquante ou peu visible
 - Autres.....
- Quand vous traversez la chaussée, avez-vous des problèmes pour :
 - Monter/descendre du trottoir
 - Trouver où traverser (absence de passage piéton, de bande podo-tactile...)
 - Traverser en toute sécurité (absence de feu piéton, mauvaise visibilité, trafic trop dense...)
 - Autres.....

4) ACCEDER A LA DESTINATION (domicile et établissements recevant du public)

- Y a-t-il des établissements recevant du public que vous voulez signaler comme particulièrement inaccessibles depuis la rue ?
.....
.....

LES SOLUTIONS ACTUELLES DE TRANSPORTS EN COMMUN

- TER et grandes lignes (Conseil régional)
- Réseau routier départemental (Conseil général)
- autre transport (organisé par la commune)
- transport adapté TPMR

- Quelles sont les limites de ces transports ?
.....
.....



ITER – 24, bd Riquet – 31000 TOULOUSE
Tél. : 05 62 73 53 93

"COURRIER À LA RAM"

« Aujourd'hui je me presse plus que d'habitude. Je marche vite sur le chemin du Ram, car c'est la 2^e fois que je vais y rester toute la journée. Je suis un peu excitée de retrouver tous les copains. On y fait les mêmes choses que les autres jeudis matins avec en plus le déjeuner, la sieste et le goûter. C'est toute une organisation pour "nounou".

Ce matin j'ai fait de la peinture ! J'adore ça. Puis le relais s'est vidé peu à peu et l'heure du repas est arrivée. Il paraît que c'est presque comme à la cantine de l'école. On continue à jouer avant de se préparer pour la sieste. On est prêts pour le dodo, direction le dortoir. L'après-midi se déroule tranquillement. Je me suis levée la première (j'ai même fait la coquine dans le dortoir !). C'est pas facile de dormir avec plein de camarades. Ça s'apprend : le respect de l'autre, se lever sans faire de bruit. Je serai prête pour l'école, car "Nounou" et Nicole m'expliquent comment il faut faire. La sieste finie, nous partons jouer et prendre le goûter au nouveau parc.

La journée se termine. "Nounou Coco" m'a déjà inscrite pour le mois prochain car comme moi elle trouve très plaisant et très intéressant de partager tous les moments d'une journée dans une structure d'accueil petite enfance. »

Une petite fille de 2 ans et demi



JARDINS FAMILIAUX DE GRAMAT

« On jardine au Pont du Noyer, silence, ça pousse ! »

La commune de Gramat met à la disposition de l'association des Jardins familiaux de Gramat, après signature d'une convention, une parcelle du domaine privé de la commune au Pont du Noyer, d'une superficie de 6 640 m².

nature, dans un but non lucratif.

Un cahier des charges dans le respect de l'environnement sera établi entre la commune et l'association.

Une parcelle de ces jardins est mise à disposition des Restos du cœur afin que des personnes en difficultés puissent jardiner et renouer ainsi un lien social quelquefois fragile.

On trouve dans cette réalisation un lien entre les hommes et la

Jean-Claude SIMON

ACTIVITE

Cabinet de podologie : 1, avenue Louis Mazet 46500 Gramat

Bénédicte Thamié, podologue diplômée d'Etat
Soins de pédicurie cabinet et domicile, bilan de la posture.

Semelles orthopédiques enfants/adultes.

Consultations du lundi au samedi - Tél. 06 71 44 17 79

Entre la création d'oursins, les ateliers peintures, coloriages, découpages d'oiseaux, la confection des masques de carnaval pour un défilé dans Gramat le mardi 21 février, ainsi qu'un jeu sur les goûts, le jeu de l'alphabet, le jeu des couleurs... les vacances de février ont été bien remplies pour les petits de l'accueil de loisirs Les Tilleuls. Mais les grands n'ont pas chômé non plus. Pour résumer : jeux de théâtre avec création de marionnettes pour conclure à un petit spectacle le vendredi 17 février ; des jeux au gymnase, la création d'un diaporama sur l'accueil de loisirs, la fabrication de masques de carnaval ainsi que la confection de fleurs et guirlandes en papier ; voilà un emploi du temps bien chargé pour tous. Mais le jour que les petits et grands attendaient tous (ainsi que les animatrices) était bien sûr le mercredi 22 février : jour de la sortie ski et luge au Lioran. Bien entendu le voyage fût assez long mais celui-ci a été rendu agréable par le visionnage de films (merci Jacques). Mais tous les enfants se sont vraiment amusés ; les petits sur les luges, les grands sur les pistes de ski, ainsi qu'un beau soleil et une température de 22°C, je vous laisse imaginer cette journée. Bien entendu le pique-nique ainsi que le goûter ont été fort appréciés eux-aussi.

Pour les enfants qui étaient restés à l'ALSH les activités ont été : perles à chauffer ainsi que jeux sportifs pour tous (chamboule-tout, petits parcours sportifs...). Pour le pique-nique, tous les enfants ont mangé ensemble (repas très convivial).



Pour ce qui est des mercredis à venir, sont prévus au programme : des activités manuelles avec la création et la décoration de cadres de printemps, d'avions sarbacanes, de contes à la médiathèque le mercredi 7 mars *Passent et reviennent les saisons* ainsi que le 4

avril *Mes animaux familiers*, jeux au jardin de la mairie, la découverte de petits insectes, des jeux extérieurs, des jeux sportifs à la Garenne, et du jardinage.

Les plus grands pourront s'initier à la couture, réaliser des bijoux en perles, réparer la cabane au fond du jardin, faire du jardinage, partir en promenade, ou encore faire les sablés pour le goûter. Plus spécialement dédiée aux garçons, une journée sur le thème de *StarWars* avec création de sabres lasers et costumes de Jedi !

Venez vite vous inscrire, toute l'équipe vous attend avec impatience !

Pour les vacances de Pâques l'accueil de loisirs de Gramat aura le vent en poupe !

Pendant les vacances de Pâques, nous allons jouer avec le vent : fabriquer toutes sortes d'objets volants, manche à air, avions, moulins, et hélicoptères.

Nous profiterons pleinement aussi de la nouvelle aire de jeux aménagée récemment à la Garenne, avec ses structures ludiques et le parcours sportif, pour se défouler.

Un programme spécial de jeux rigolos est prévu pour petits et grands tout au long des

deux semaines : des jeux nouveaux à découvrir !

L'air est chargé des premières senteurs du printemps, les premiers papillons, insectes et fleurs montrent le bout de leur nez et c'est un ravissement ! Notre jardin reprend vie et



demande qu'on s'occupe de lui, semis, désherbage, observation des petites bêtes à la loupe, arrosage... (Et, chers parents, nous sommes toujours intéressés par vos petits cadeaux : plants de légumes ou de fleurs, graines et bulbes, merci d'avance...)

Le groupe des plus grands finalisera son projet de création d'un diaporama sur l'accueil de loisirs. Pour cela, ils iront en médiathèque et apporteront la touche finale à ce beau projet. Il faut encore l'agrémenter de musique, donc, tous à vos CD préférés !

Ce diaporama sera présenté le vendredi 20 après-midi autour d'un goûter gourmand que nous auront préparé les petits. Chers parents prenez alors le temps d'admirer le talent de vos enfants en matière d'informatique, car ils sont doués !

Les activités prévues pour les 6-12 ans sont : loto, course aux trésors, art naturel, cabane, bricolages en coquilles de noix (si vous en avez, on prend), jeu du baccalauréat, activités et créations artistiques variées, et autres jeux rigolos à découvrir.

Trois temps forts pour ces vacances : le mercredi 11 : grands jeux Olympiques, le mercredi 18 : grande kermesse avec lots à gagner, et boum du dernier jour, avec projection du diaporama, maquillages, et goûter spécial.

Alors, n'hésitez plus, venez vite vous inscrire, car toute l'équipe des animatrices vous attend avec impatience ! A très bientôt.

Les animatrices

DES NOUVELLES DE L'INSTITUTION

Création de l'association CLCSH

Depuis septembre, l'Institution Sainte-Hélène compte une nouvelle association qui regroupe le CDI et le foyer des collégiens. Des opérations ponctuelles comme la vente de chocolats ou de bulbes de fleurs ou encore de porte-clefs sont menées durant l'année scolaire pour rénover ces deux pôles. Le choix des opérations est pris en amont auprès des élèves et proposé ensuite en réunion par deux représentants élus au bureau.

Sensibiliser nos jeunes élèves de primaire et du collège aux dangers de la vie quotidienne et des addictions

Le 13 janvier, les classes de CE2 et CM1 ont accueilli quelques élèves de la section BEP-Activités hippiques de la Maison familiale et rurale de Terrou. Par des sketches, des QCM, des chants, ils ont sensibilisé nos jeunes au danger de la vie quotidienne. Dans une bonne ambiance ils se sont retrouvés en petits groupes pour échanger. Un goûter clôturait cet après-midi convivial.



Dans le même temps les élèves de 3^e, en salle d'étude, recevaient l'adjudant-chef Serge Sperandio, formateur relais antidrogue de la compagnie de gendarmerie de Gourdon. A l'aide d'un diaporama et d'un questionnaire, l'adjudant-chef les a sensibilisés aux problèmes des addictions : tabac, drogues, alcool,...

Diplôme national du brevet

En vue du brevet les élèves de 3^e, dans des conditions très proches de celles de l'examen, ont passé une épreuve blanche les 23 et 24 janvier. Un second aura lieu d'ici la fin de l'année scolaire.

Sortie ski au Lioran

Le 25 janvier, les élèves du collège sont

partis skier, accompagnés de MM. Garrigues, Bordage et de Mme Dufaut, à la station du Lioran. Témoignage d'un participant: « *Partis en car, nous sommes arrivés vers 9 heures et sommes allés chercher skis, bâtons et casques dans un magasin de location. Ensuite, regroupés par niveau, certains se sont élancés sur les pistes tandis que d'autres prenaient des cours avec des moniteurs ESF de la station. A midi nous nous sommes retrouvés pour pique-niquer avant de repartir sur les pistes... tout schuss... Super après-midi de ski... à refaire l'année prochaine !* »



Rencontre avec les anciens élèves

Le 27 janvier, au self de l'établissement ont été conviés les élèves de la promo 2010-2011 pour rencontrer nos élèves de 3^e de cette année et leur présenter ainsi leur établissement d'affectation et leurs différentes filières. Une autre façon de voir l'orientation en 3^e !

Présentation des différentes filières qui s'offrent aux élèves de 3^e

Dans le cadre de l'orientation les élèves de 3^e ont pu recevoir plusieurs représentants des lycées catholiques du Lot et des environs, sans oublier les métiers de l'artisanat. Après présentation des différentes filières, les élèves ont pu échanger afin de se faire une idée plus précise de l'établissement.

Livraison Ordi'Lot

Une deuxième livraison a eu lieu dans l'établissement par deux représentants du Conseil général le 27 février aux élèves de 6^e et 5^e.

Stage d'immersion professionnelle en 3^e

Pour découvrir le monde du travail quoi de mieux que de s'immerger dans une entreprise d'accueil ! Tous les élèves sont partis une semaine dans l'entreprise de leur choix du 6 au 10 février. Ils ont ensuite rédigé et présenté un rapport de stage.

Travaux de rénovation dans l'établissement

Les sanitaires de l'établissement sont en cours de rénovation. Nos élèves ont suivi chaque jour l'avancée des travaux et vous avez pu constater le résultat le jour de nos portes ouvertes le samedi 31 mars.

Séjour des classes de 5^e en Aveyron

Le lundi 5 mars les classes de 5^e du collège Sainte-Hélène sont parties en voyage scolaire pendant 3 jours en Aveyron. Ils étaient accompagnés de leurs professeurs M. Garrigues, Mmes Canches et Coignard. Logés à Villefranche-de-Panat, ce centre d'hébergement avait un grand parc où il y avait de nombreux animaux : des chevaux, des kangourous, des chèvres... Les élèves ont visité les villes de Conques, Sainte-Enimie et Millau. Ils sont passés sur le pont. Ensuite une visite guidée en bas du pont leur a été proposée. A midi le collège leur a offert le repas au Mc Donald. L'après-midi les professeurs leur ont laissé du temps libre dans la ville de Millau pour faire quelques achats. Ils ont visité plusieurs ateliers de fabrication aveyronnaise comme celle du gant. Ils sont rentrés contents de ce séjour en Aveyron et remercient leurs professeurs en attendant leur prochaine sortie à Auzols les 29 et 30 mars, pour un stage de prévention routière initié par le Conseil général du Lot.

Ecole au cinéma

Tous les élèves du primaire ont été conviés au cinéma de Gramat L'Atelier le 8 mars pour assister à la projection du film *La Table tournante*. Onze petits films en noir et blanc ou couleurs se sont succédés... pour le plus grand plaisir des enfants.



Pièce de théâtre

Les élèves de 4^e ont été invités à la salle des fêtes le 8 mars pour une représentation théâtrale de Molière *Les Précieuses ridicules*. Le langage soutenu en a étonné plus d'un...



Spectacle de cirque à la salle de l'Horloge

Le 10 mars spectacle de cirque proposé par la mairie de Gramat où quelques élèves du primaire et du collège ont fait l'avant-première ! Depuis plusieurs semaines ils se retrouvaient le week-end dans une salle de l'établissement pour préparer le spectacle. C'est l'association Pause circassienne présidée par Elsa Labarrière qui est à l'origine de ce projet, qui a enthousiasmé tous les participants. A refaire !

Quine de l'APEL

De nombreux parents et amis de se sont retrouvés dimanche 18 mars à la salle des fêtes de Gramat pour participer au quine organisé par l'APEL. Le premier lot, un séjour pour 2 adultes et 2 enfants au Puy du Fou, a été gagné par Pauline Priem. Le deuxième lot, un vol en montgolfière, a été gagné par Laura Susset. Le 3^e lot, une centrale vapeur, a été gagné par Valentine

Cadiergues.

Merci à tous pour votre participation et aux nombreux et généreux donateurs artisans et commerçants de Gramat et ses alentours.

Échange linguistique avec la Grande-Bretagne en 4^e et 3^e

Mercredi 21 mars, départ du voyage, en avion, de Limoges à Southampton et accueil en famille.

Jeudi 22 : à Portsmouth, visite de la maison de naissance de Charles Dickens (bicentenaire de sa naissance), visite du bateau de Nelson, le Victory, et du musée de la Marine.

Vendredi 23 : journée des sites principaux de Londres, travail en histoire des arts à la National Gallery (musée de peintures), visite du musée de cire Madame Tussauds.



Samedi 24 et dimanche 25 : en famille avec le correspondant.

Lundi 26 : Brighton, station balnéaire au sud-est, promenade vers le Royal Pavilion (demeure de style classique et oriental construite pour le roi George IV), puis au bout de la jetée (attractions), vue du ciel de la région à bord de la Ferris Wheel (grande roue). Shopping.

Mardi 27 : journée à Windsor, un des

châteaux de la reine. Shopping.

Mercredi 28 : retour à Gramat.

Bourse aux vêtements

Dans l'objectif de la grande fête des 170 ans de l'établissement, l'Amicale des anciens élèves a organisé le 25 mars une bourse aux vêtements à la salle des fêtes de Gramat.

Spectacle des élèves avec Les Jumeaux

Dans le cadre du projet musical initié en 2010-2011, les élèves du primaire et de 6^e bénéficient d'un accompagnement au chant choral encadré par Les Jumeaux, chanteurs professionnels de notre région (Jérôme et Gilles Noël). Un spectacle de qualité a clôturé ce projet par deux représentations le vendredi 30 mars à la salle des fêtes de Gramat.

Journée portes ouvertes

Comme chaque année, l'équipe des enseignants, l'ensemble du personnel et les élèves, ont accueilli les nouveaux parents et élèves toute la journée du 31 mars pour une visite des locaux, une présentation des projets et les enseignements dispensés à la rentrée. L'APEL, l'Amicale des anciens élèves et la société de restauration SODEXO participeront à cet accueil.

Fête des 170 ans de l'Institution et spectacle de fin d'année

Pensez déjà à réserver pour le 23 juin où une journée festive est organisée dans l'établissement pour célébrer les 170 ans d'existence de notre école. Pour toute réservation vous pouvez vous inscrire au secrétariat au 05 65 38 72 94. Profitez de l'occasion pour

visiter notre site internet : <http://www.sainte-helene-gramat.fr>.

Valérie PAYROL
Responsable de la vie scolaire

Les personnes qui ne sont pas de Gramat désirant recevoir *Le courrier de Gramat* peuvent en demander l'envoi à l'accueil de la mairie en fournissant une enveloppe libellée à leur adresse et affranchie au tarif en vigueur pour 60 g.

Bulletin municipal d'information - Tirage 2000 exemplaires
Rédactrice en chef : J. HALGAND - Comité de rédaction : J. HALGAND - B. VIALATTE
Rédaction : mairie de Gramat - 46500 GRAMAT
Imprimerie Gramatoise - Route de Cahors - 46500 GRAMAT
N° ISSN 1274-5936 - Dépôt légal : 2^e trimestre 2012

Le collège La Garenne a commencé l'année 2012 sous le signe des Espaces numériques de travail (ENT) mis en place dans l'académie de Toulouse. Ils sont une véritable plate-forme communautaire dédiée à l'éducation et aux enseignements, qui constituent un prolongement de l'établissement sur Internet. Cette plate-forme d'échange permet notamment aux parents de consulter le relevé de notes de leur enfant, aux élèves de travailler en groupes, aux professeurs d'approfondir leurs cours... Voici l'adresse : <http://garenne.entmip.fr>.

A moyen terme, muni d'un identifiant et d'un mot de passe, chacun pourra se rendre sur l'ENT du collège et accéder à diverses rubriques : vie de l'établissement (dates de réunions, conseils de classes, actions...), relevés de notes, programmes scolaires et travail selon les disciplines, agenda, mail, UNSS, Espace CDI (lien direct vers le site de technologie de M. Bladou :

<http://claud.bladou.free.fr>, vers le site du CDI : <http://0460565p.esidoc.fr> et vers le portail du CDI :

<http://www.netvibes.com/portail-du-cdi-du-college-la-garenne>) et beaucoup d'autres fonctionnalités qui seront mises en place au fur et à mesure.

M. Audran, enseignant de SVT et formateur ENT, a tenu une permanence le 2 avril pour expliquer aux parents qui le souhaitent le fonctionnement de ce nouvel outil. David Vanderborcht encadre également les élèves et les enseignants dans leur apprentissage.

Brevet blanc pour les élèves de 3^e les 2 et 3 février.

Dans le cadre du dispositif **Collège au cinéma**, les élèves de 3^e sont allés voir le 2 février le film *Osama* de Sedigh Barmak (2003), qui retrace l'histoire d'une petite fille de douze ans, sa mère et un jeune garçon ayant survécu aux répressions qui ont suivi les manifestations organisées par les femmes afghanes au début du régime taliban. Les deux femmes travaillent dans un hôpital, mais sont informées que les talibans ont renvoyé tout le personnel et fermé les portes de l'établissement. Ces derniers s'assurent qu'aucune femme ne peut désormais s'aventurer hors de sa maison sans compagnon « légal ». Dans le cas contraire, elles seront sévèrement punies. Le mari et le fils étant décédés, personne ne peut servir de caution à la famille, et la mère, poussée par le chômage, décide avec la grand-mère de

changer l'apparence de sa fille : désormais, ce sera un garçon. La décision terrifie la fillette, angoissée que sa véritable identité ne soit reconnue par les Talibans. Cette séance a ensuite été exploitée en cours de français avec Mmes Baylac, Schos, MM. Collin, Laniepce.

En février et mars, projet « **A la découverte des fruits et légumes de notre terroir** » pour les élèves de Mme Genot, en partenariat avec le Parc naturel. La classe de 401 s'est ainsi rendue chez Mme Laspalles, confiturière ; elle a également reçu la visite de Nicolas Le jardinier, avec Mmes Genot et Charissou.

Le collège a mis en place 9 février le **Plan particulier de mise en sécurité** face aux risques majeurs : durant une heure, élèves et adultes ont dû rester regroupés dans différents lieux de mise à l'abri, dans le calme, avec une mallette de survie à leur disposition. L'exercice s'est déroulé dans les meilleures conditions.

Le 5 mars, formation de l'équipe éducative sur le Socle commun de compétences.

Le 6 mars, **spectacle théâtral** *Quand Charles Perrault rencontre Jean de La Fontaine* (Compagnie Avant-Quart) pour les classes de 6^e et de 5^e, à la salle des fêtes de Gramat.

Le surlendemain 8 mars, encore une représentation théâtrale, mais pour les élèves de 4^e et de 3^e cette fois-ci, *Les Précieuses ridicules*, de Molière, pièce interprétée par la Compagnie Quercy-Productions. Ces deux représentations ont été mises en place dans le cadre d'un projet en français avec Mmes Baylac, Schos, MM. Collin et Laniepce



Ce même jour, le soir, la soirée de l'orientation a rencontré un vif succès au collège. De nombreux parents étaient présents

et ont pu rencontrer les professeurs principaux de 3^e (Mme Laborie, MM. Hanquet, Baux), le conseiller d'orientation-psychologue M. Ravel, la principale Mme Vignau, ainsi que de nombreux chefs d'établissement des lycées du département.

La deuxième session de spéléologie a commencé le 16 mars. Ainsi, tous les vendredis après-midi, dans le cadre de l'accompagnement éducatif, 7 élèves de 6^e et de 5^e pourront acquérir de nouvelles compétences.



Carnaval au collège : organisé par les élèves occitanistes de Mme Charissou, avec la participation de M. Lainville (arts plastiques) cette manifestation a rencontré un franc succès : défilé, concours de déguisements, pièce de théâtre, chants... Nous remercions les établissements Leclerc, le Parc animalier et les grottes de Lacave qui nous ont donné des lots. Nous avons eu le plaisir d'accueillir les élèves de l'école primaire Clément Brouqui et de la maternelle Louis Mazet.



Des nouvelles de notre potager (atelier La chimie dans le jardin, de Mme Castignolles et M. Audran) : des oignons et des féveroles sortent de terre !

Quelques résultats de l'UNSS

Rugby minimes filles : les rugbywomen de la section sportive rugby Margot Dolphyn, Florine Doucet, Lucie Houillon, Julie Issaly,

Charlotte Jouantou, Clara Joyeux, Margaux Klaas, Amélie Lamouroux, Rachel Marechal, Chloé Martins, Sonia Simmons, Délia Viatge sont championnes du Lot, 2^{es} aux inter-départementaux derrière Millau, qualifiées pour les Championnats d'académie du 21 mars ; sans oublier Lucas Gonthier en tant que jeune officiel.



Rugby benjamines : championnes du Lot, qualifiées pour le Championnat d'académie du 28 mars.

Handball minimes filles : championnes du Lot. Handball benjamines : vice-championnes du Lot.

Natation : équipe du collège championne du Lot, qualifiée pour les Championnats d'académie.

Céline BONNET, documentaliste
Christine VERDIER, CPE



EMPLOI SERVICE

UN DERNIER HOMMAGE À SON PRÉSIDENT FONDATEUR

Face à l'installation du RMI M. Didier Rochette, conseiller municipal dans l'équipe de M. Jean Dumas et avec son soutien, a pressenti la nécessité de créer une association en février 1988 pour participer à l'insertion des personnes en difficulté, elle portait alors le nom de Vivre au Pays de Gramat.

Il a donc pris la présidence et avec l'aide de quelques bénévoles a commencé son action sur le territoire, puis le besoin de développer d'autres axes se faisant sentir la nécessité d'embaucher devint évidente.

La première fut en octobre 1992 Mme Huet qui l'a secondé et qui est toujours dans l'association puisqu'à ce jour elle la dirige. Devant une montée en charge rapide des activités d'autres embauches eurent lieu dont Mme Susset qui elle aussi depuis 16 ans met ses compétences aux services de l'association et puis d'autres encore puisqu'aujourd'hui il y a 5 permanentes.

D'autres demandes lui sont parvenues émanant des territoires voisins,

Labastide-Murat et Souillac. Il a donc décidé d'y répondre et en couvrant une zone géographique plus large. De ce fait il a fallu changer l'appellation, nous sommes devenus Emploi Services.

Cela ne lui semblait pas encore suffisant et en 1997 il a décidé d'y adjoindre une seconde association Causse Solidarité qui était un chantier d'insertion visant l'embauche de personnes en très grande difficulté. Cette dernière a eu



jusqu'à 16 salariés en contrat aidé et 3 e n c a d r a n t s techniques. Elle effectuait des chantiers auprès des municipalités. Elle a été dissoute en 2003.

A la tête de ces deux associations jusqu'à son départ pour Nice, il a su insuffler une dynamique et des objectifs qui ont permis de construire des fondations solides et qu'aujourd'hui Emploi Services poursuive sa route et puisse amplifier la qualité de ses prestations en obtenant le label Cèdre de qualité.

C'est donc grâce à la clairvoyance de Didier Rochette que les demandeurs

d'emplois de 5 cantons bénéficient encore aujourd'hui des prestations de l'association, avec le soutien bien entendu de tous nos partenaires institutionnels ainsi que des utilisateurs qui font appel à nous et œuvrent ainsi à l'insertion professionnelle. Cette initiative a permis que nous représentions maintenant sur le territoire une petite PME de 18 salariés en équivalent temps complet.

La disparition prématurée de cet homme de grande humanité nous a bouleversés.

Il nous laisse un héritage de solidarité que nous honorerons en continuant notre lutte contre la précarité.

Voici une phrase qu'il citait... « *Qui donne ne doit jamais s'en souvenir qui reçoit ne doit jamais l'oublier.* »

Il nous a beaucoup donné nous ne l'oublierons pas...

A son fils Thomas, à sa famille, à la famille Salesse les membres du Conseil d'administration et toute l'équipe adresse ses plus chaleureuses condoléances.

Le président et toute l'équipe
d'Emploi Services

CLUB DE LA GAÏETÉ

Ce trimestre, les grands froids et la neige, comme pour tout le monde, ont quelque peu contrarié les organisations du Club de la gaieté car chacun n'a pu se déplacer comme il l'aurait voulu. Ainsi, malgré la baisse de fréquentation pendant cette période de froid, les rendez-vous traditionnels ont été maintenus.

Les 10 janvier et 7 février ont eu lieu les 2 après-midi festifs de la galette des rois et des crêpes.

Le 15 janvier, le repas de fin d'année, excellent, a été servi par notre traiteur habituel. La table d'honneur qui comprenait les anniversaires fêtés accueillait 21 personnes. Comme tous les ans, nous avons honoré nos octogénaires qui ont été au nombre de 8 (Mesdames Bons, Bouzou, Cayrol, Maigne et Pélaprat, et Messieurs Bastid, Blaya et Viguié). Ils ont été particulièrement touchés de l'attention qui leur a été portée. Et aussi, bien sûr, la musique a fait le plaisir des amateurs et des danseurs sur la piste qui avait reçu juste ce qu'il fallait de paillettes... de savon.



Le 27 janvier, la belote publique a vu, bien que dans le calme, des parties acharnées qui ont tenu en haleine les concurrents. Le 23 février, c'était la belote interclubs ouverte aux adhérents des clubs du secteur.

Le club a participé à la journée des Associations organisée par la municipalité de Gramat le 29 janvier.

Dans le cadre du programme de « La semaine bleue », le club a eu le plaisir de recevoir le jeudi 8 mars une classe de l'école maternelle Louis Mazet.

Le 1^{er} mars ont eu lieu l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire à la salle des fêtes.

L'assemblée extraordinaire concernait la modification de 2 articles des statuts. Après le vote positif, le nombre des membres du Conseil d'administration est ainsi augmenté, et la limite d'âge de 50 ans minimum est modifiée. Il n'est donc plus nécessaire d'attendre cet âge, ni le moment de la retraite, pour venir rejoindre le Club de la gaieté. Il devient une association de loisirs de plus ouverte à tous à Gramat, et qui vous accueillera avec grand plaisir.

Pour l'assemblée générale ordinaire, après les remerciements de bienvenue, le rapport moral et le rapport financier ont été donnés et expliqués, et approuvés à l'unanimité. 2011 présente un petit déficit, qui s'explique par l'achat d'une sono et d'un vidéoprojecteur. Ces achats ont été possibles par les excédents positifs des années passées. Le nombre d'adhérents reste stable.

Le vote de 1/3 des membres du conseil d'administration a donné le résultat suivant : 5 candidats, tous élus : Messieurs Estibals et Pradayrol et Mesdames Cassagne, Darnis, Fromentèze, Mialadet. Le bureau a été élu lors de dernier conseil d'administration de fin mars.

Pour les activités du club, nous rappelons les activités permanentes :

- tous les lundis à 9 heures, il y a promenade (marche). Le programme est affiché à partir du mardi pour la semaine suivante, et envoyé par messagerie Internet pour les adhérents qui le désirent. Tous les mois environ, organisation d'une sortie plus originale avec covoiturage ;

- les mardi et vendredi matin, à notre salle, atelier informatique à 9 heures. Toujours 2 groupes pour se mettre à la portée et au rythme de chacun. Toujours plus de

participants ;

- les mardi et vendredi après-midi, à notre salle, pour les amateurs, divers jeux sont à leur disposition.

Outre les nombreuses sorties de 1 jour, 2 voyages sont programmés : l'un de 2 jours dans les gorges du Tarn et l'autre de 8 jours en Costa Cantabrique (Espagne). Le voyage de 2 jours a été choisi pour permettre à ceux qui ne peuvent pas partir plus longtemps de profiter d'un voyage intéressant en toute amitié. Grand succès pour les inscriptions au voyage en Espagne. Il reste encore assez de places pour les gorges du Tarn. Inscrivez-vous rapidement.

Pour les organisations de notre fédération la FAMAR, les organisations sont :

pour les amateurs d'orthographe et peut-être nostalgiques de l'école, le concours de dictée, qui aura lieu pour le secteur de Gramat lundi 26 mars à 14 h 30 à notre salle ;

la pétanque départementale aura lieu le 5 avril à Lamothe Timbergues (près de Souillac) et le Club de la gaieté sera représenté ;

le concours de belote départemental, comme l'an dernier, aura lieu à Gramat, le 25 avril à 8 h 30.

Voici le rappel des prochaines dates à retenir pour le Club de la gaieté de Gramat :

- mercredi 25 avril 2012, 8 h 30 à la salle des fêtes, concours de belote FAMAR pour la journée, avec repas ;

- lundi 30 avril et mardi 1^{er} mai 2012, voyage dans les gorges de la Jonte et l'aven Armand (gorges du Tarn) sur inscriptions. Pour les voyages, contacter Raymond ou Claudine le plus vite possible ;

- jeudi 24 mai 2012, sortie spectacle *L'Ange bleu*, sur inscriptions avant le 7 mai ;

- dimanche 27 mai 2012, repas d'été à la salle des fêtes, sur inscriptions avant le 18 mai ;

- lundi 18 juin, sortie des marcheurs, pour marcheurs et non marcheurs, sur inscriptions avant le 1^{er} juin ;

- jeudi 28 juin, sortie surprise, sur inscriptions avant le 12 juin.

Nous vous attendons. Venez nous rejoindre nombreux au Club de la gaieté où les activités et animations sont très variées. Pour prendre contact, ou pour plus de renseignements, téléphoner au président Raymond Estibals au 05 65 38 70 91. Ou bien encore, parlez-en à un membre du bureau.

Marie Thérèse GUIGNES

Une trentaine de personnes était présente le 13 janvier 2012. M. le président, René Durand, après avoir souhaité les vœux pour l'année 2012 présente le rapport moral. Le compte rendu financier est présenté par le trésorier Jacques Girod.

Bilan des actions conduites en 2011

Grâce à la convention Plan d'eau signée avec la Mairie de Gramat, l'empoissonnement a été très important. 11 opérations ont été conduites dans les ruisseaux de Thégra, de Bio, de Bonnefond, dans l'Alzou et dans le plan d'eau de Gramat. 310 kg de truites fario, 830 kg de truites arc-en-ciel, 160 kg de saumons de fontaine et 480 kg de poissons blancs ont été lâchés.

Cinq concours ont été organisés en 2011 : à la truite arc-en-ciel le 5 mars, aux poissons blancs le 4 juin au plan d'eau, le 14 juillet, le 8 août et le 22 octobre sur l'Alzou. Au total 228 pêcheurs (186 adultes et 42 enfants) ont participé à ces concours. Concernant les ventes de cartes, les résultats sont supérieurs de 5,4 %. Par rapport à 2010 la carte Femme suscite d'avantage d'intérêts, les cartes Jeunes vacances sont en baisse de 32 % et la carte journalière en augmentation de 59,6 %, le timbre halieutique augmente de 24,6 %.

Comment se procurer la carte de pêche par Internet

A compter du 1^{er} janvier 2012, les cartes de pêche de l'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) de Gramat seront disponibles sur Internet : <http://www.cartedepêche.fr>. Dans la mesure où vous disposez d'Internet et d'une imprimante pour imprimer votre permis de pêche, avec paiement par carte bancaire, vous pouvez prendre le permis de votre domicile, ou bien de tout autre lieu relié à Internet.

Pour les pêcheurs qui n'ont pas d'accès à Internet, plusieurs solutions seront possibles.

Les magasins 1^{er} Prix, Mayniel Jean-Louis à Gramat et Madame Paret à Alvignac continuent à délivrer les cartes de pêche comme d'habitude.

Trois membres de l'AAPPMA, Claude Common, Jacques Girod et Michel Faral ont bénéficié d'une formation de la Fédération du Lot pour prendre la carte de pêche par Internet afin de pouvoir vous informer.

Le blog de Pechegramat46

Un blog a été réalisé afin d'informer en temps réel des initiatives, des projets, des réalisations, des manifestations de l'AAPPMA.

Vous pouvez nous retrouver à cette adresse : <http://pechegramat46.over-blog.com/>
N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter.

Regroupement AAPPMA

Dans l'objectif de se regrouper avec d'autres AAPPMA, des contacts ont été pris entre présidents, cela permettra d'améliorer les moyens et de regrouper les forces en hommes pour 2012/2013.

Les membres de l'association remercient une nouvelle fois tous les commerces où sont vendues les cartes, pour le dévouement et pour les conseils qu'ils donnent aux pêcheurs.

Trois journées de nettoyage des ruisseaux ont été organisées. Le président M. Durand remercia, à cet effet, les membres du Lions Club, les bénévoles, les membres du conseil d'administration et l'EPCI du Pays de Gramat.

Le bilan financier 2011 positif et le bilan moral ont été adoptés à l'unanimité des voix et approuvés par les commissaires aux comptes Alain Bédier et Jacques Deivas.

Pour les prochaines années, MM. Didier Ruscassie et Bernard Auvray seront les nouveaux commissaires aux comptes, approuvés par l'ensemble des participants.

Le programme des actions 2012

Les opérations d'empoissonnement se poursuivront : des alevins fin janvier sur les ruisseaux de Thégra, de Bio en amont du pont de l'Oule et de Bonnefond, des alevinages en truites fario, en saumons de fontaine des ruisseaux AAPPMA pour l'ouverture en mars. Le nettoyage des ruisseaux se concentrera à la Prairie et à Bio. Le ruisseau de Thégra sera nettoyé au niveau de la réserve pour la pêche électrique. Des passages pour pêcheurs sur les clôtures le long des ruisseaux seront réalisés.

Une animation pêche sera conduite pendant le Festival country.

Le conseil d'administration va poursuivre des animations formations : à la pêche au coup, à la pêche à la mouche, à la carpe et aux carnassiers suivant l'attente des pêcheurs.

Cinq concours de pêche sont programmés pour l'année 2012 : samedi 3 mars (truites), samedi 2 juin (poissons blancs), jeudi 14 juillet (truites), samedi 4 août (truites), samedi 15 septembre (truites).

En fin de réunion, M. le président remercia les membres du conseil d'administration pour le travail accompli, les communes de Gramat, Rocamadour, Lavergne, Thégra et Bio pour les subventions ainsi que les vendeurs de cartes (les établissements Meyniel et 1^{er} Prix à Gramat, le tabac presse Mme Paret à Alvignac).

Un film intitulé *Vallée de l'Ouyse et gouffre de Saint-Georges* a été projeté.

Composition du bureau

Les membres du bureau sont : René Durand (président), Claude Common (vice président),

Jacques Girod (trésorier), Michel Faral (secrétaire), André Bach, René Grenier, Guy Jaubert, Christian Roudayre, Jean Luc Lafarguette, Philippe Brousse, Jean Claude Daudé, Thierry Cattin, René Momméja (membres).

La réunion se termine autour d'une galette et le verre de l'amitié.



Les membres du bureau

Le premier concours 2012 fut une réussite

Le Gardon gramatois a organisé son premier concours de pêche à la truite arc-en-ciel de l'année. Le froid humide de ce samedi d'hiver a surpris les nombreux pêcheurs autour du plan d'eau de la Prairie. L'engouement pour la pêche s'est confirmé pour les adultes, 46 inscrits, ainsi que pour les jeunes de moins de 12 ans, 10 inscrits. Le concours s'est déroulé en 2 manches. Un casse-croûte a réuni participants et organisateurs à la pause. A midi, les récompenses ont été distribuées à chaque participant : en catégorie enfant : 1^{er} Théo Sennac, 2^e Lilian Cattin, 3^e Antoine Monmouton, 4^e Manon Jobert. En catégorie adulte, 1^{er} Nicolas Devanlay, 2^e Aurélien Peyret, 3^e Pierre Gimel, 4^e Dominique Pezet. Au total : 32 kg de poissons ont été pris. Chaque participant a reçu un lot. La matinée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.

Rendez-vous est pris pour nos prochains concours : le 2 juin au plan d'eau de la Prairie (poissons blancs), le 14 juillet (truites), le 4 août (truites) et une animation pêche au pont du Noyer dans le cadre du Festival country.

Le Gardon gramatois vous remercie d'être venu aussi nombreux.



Remise des prix

Michel FARAL

ENQUÊTE sur l'EMPLOI, le CHÔMAGE et l'INACTIVITÉ

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques réalise cette enquête dans notre commune.

Quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger.



**L'enquêteur contactera les ménages concernés
entre le 30/04/2012... et le 26/06/2012...**

Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les réponses des enquêtés resteront anonymes et seront saisies sur ordinateur portable.

Merci de lui réserver un bon accueil

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Visa n°2012Y003EC du Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, valable pour l'année 2012. Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes interrogées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INSEE.

Si vous êtes intéressé(e) par les résultats de cette enquête ou par toute autre information d'ordre économique et social, vous pouvez consulter le site www.insee.fr ou vous adresser à Insee contact : 09 72 72 4000 (tarification appel local)

JEUNESSE SPORTIVE GRAMATOISE RUGBY, UN CLUB COMPLET !

Gramat dispose d'un club de rugby présidé depuis maintenant deux ans par Françoise Léoty, ayant pris la suite d'Henri Védrunes qui a œuvré pendant 13 ans.

Le club a enregistré une sensible augmentation du nombre de licenciés. C'est un club dynamique qui comporte maintenant, en plus de la traditionnelle équipe fanion et d'une école, de nouvelles sections.

Aussi compte-t-on aujourd'hui plus de 100 enfants à l'école de rugby (de 5 à 14 ans), mais aussi une équipe de cadets, une équipe de juniors et outre l'équipe fanion, appelée aussi La Première, une équipe réserve.

Il y a aussi deux nouveautés bien sympathiques : une équipe d'anciens pour la pratique en loisir (donc hors compétitions) avec le jeu de rugby à toucher ou rugby flag (sans plaquages), et plus récemment une section d'éveil au sport pour les handicapés en partenariat avec l'ITE du Pech de Gourbière avec là aussi cette pratique du rugby à toucher.

N'oublions pas non plus la troisième année d'existence d'une équipe féminine cadette à VII en entente avec Saint-Céré.

La saison rugbystique étant bien avancée, voici un petit point sur ces différentes sections qui permettent au rugby de s'exprimer avec bonheur à Gramat des tout-petits aux plus âgés.

Ecole de rugby

L'école de rugby de Gramat passe dans la cour des grands.

105 enfants licenciés à la JSJ encadrés par 16 éducateurs, jamais il n'y a eu un tel engouement pour le ballon ovale, se réjouissent la présidente et le responsable de l'école Jacques Andrieu. Longtemps, l'école du rugby comptait aux alentours de 60 enfants, on a connu même 30 licenciés...

Aujourd'hui Gramat a tout d'une grande ville comme Figeac ou Cahors en ce qui concerne les jeunes et c'est un club formateur puisque une bonne moitié des joueurs du groupe seniors est issue de l'école de rugby.

A souligner aussi l'intérêt de tous les jeunes pour la compétition, puisqu'ils continuent après l'école de rugby en cadets puis en juniors (26 licenciés gramatois cette saison en cadets-juniors).

Rançon d'un tel succès, les installations sportives deviennent sous-dimensionnées : le terrain de foot du Donat est sollicité et les vestiaires sont maintenant trop petits !

Mais on fait face, les enfants restent motivés quelque soit le temps, les mercredis et les samedis à partir de 5 ans jusqu'à 14 ans, tous aiment à se retrouver sur le pré et c'est là le plus important.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Jacques Andrieu au 06 07 90 01 42.

Jeunes

Les cadets (- de 17 ans) et les juniors (- de 19 ans) évoluent pour les premiers en Teulières B et pour les seconds en Phliponeau et sont actuellement bien classés dans le championnat régional.

Ils évoluent en entente avec le club voisin de Lacapelle-Marival, entente qui existe déjà depuis l'an 2000. Rassemblés depuis quelques années aussi avec Figeac dans l'entente GFL, de nombreux adolescents ont pu se former à la compétition en jouant à bon niveau (Reichel notamment) et ont ensuite intégré les équipes gramatoises seniors.

On se souvient encore de la formidable saison 2009-2010 où le GFL avait ramené 3 boucliers : champion Cadets à XII Sud-Ouest, champion Cadets à XV Limousin et champion Juniors Sud-Ouest !



Les équipes seniors dont l'équipe fanion évolue cette année en première série après deux années difficiles, renouent avec la victoire et sont à l'heure où ces lignes sont écrites toutes les deux premières au classement.

Le staff entraîneurs formé par Patrice Vedrunes, Jérôme Bedou et Gilles Cros est en passe de remplir l'objectif de la remontée au niveau supérieur avec un groupe de joueurs très jeunes (âgés de 25 ans en moyenne).

Une belle fin de saison s'annonce, avec à la clé un parcours en championnat de France, et les supporters gramatois des Rouges et Bleus sont revenus sur les gradins du stade municipal le dimanche.

La section des anciens, les Causseards, se porte bien avec une quinzaine de joueurs assidus chaque jeudi soir aux entraînements sous la présidence de Joël Fraysse.



Signalons que les saisons de rugby commencent par le sympathique tournoi Bouboudoc de mi-septembre ouvert à tous en mémoire à Sébastien, grand moment de convivialité avec des équipes venant des 4 coins de France.

Aussi, nos anciens iront cette année faire un tournoi à Niort.

Enfin, la JSJ Rugby, ce sont tous ces bénévoles qui œuvrent sans compter pour permettre à tous ceux qui pratiquent le rugby de le faire dans les meilleures conditions possibles.

Jean-Louis DOMINGUES-VINHAS

TOURNOI DE TENNIS MOZAIC DE GRAMAT

Le tournoi de tennis réservé aux jeunes de 9 à 18 ans s'est déroulé du samedi 18 au samedi 25 février. 94 joueurs ont participé, ce qui fait 123 inscriptions car un même joueur peut faire 2 catégories.

Ces joueurs sont venus des différents clubs du Lot et certains venaient aussi de l'Aveyron. Les matchs se sont déroulés dans une ambiance conviviale, des matchs parfois très disputés et très longs (le plus long a duré 3 h 10 min). Cette semaine a été agrémentée par la présence du soleil, ce qui a permis de faire beaucoup de matchs à l'extérieur.

Le dimanche 19 a eu lieu la journée des poussins (9 et 10 ans). Les enfants se sont tous rencontrés entre eux et 2 ont rejoint les tableaux des poussins classés. Un repas, soigneusement préparé, a régalé ces petits

sportifs.

Le samedi 25 était la journée des demi-finales et finales. Vers 17 h 30, tous les matchs étaient terminés et nous avons remis les récompenses après un discours très bref de la présidente. Cette semaine s'est clôturée par le verre de l'amitié réunissant joueurs, parents et organisateurs.

Lors de son discours, la présidente a remercié toutes les personnes et organismes qui permettent d'organiser ce tournoi :

- le Comité départemental de tennis pour la mise en place de ce circuit Mozaic ;
- le Crédit agricole en tant que généreux sponsor ;
- la Municipalité pour le prêt des salles ;
- Daniel Don, juge arbitre pour

l'établissement des tableaux ;

- les joueurs qui ont eu la gentillesse de s'inscrire à ce tournoi et aussi leurs parents et accompagnants ;
- les quelques bénévoles du club qui ont participé et contribué à la réussite de cette épreuve.

Le seul regret est de ne pas avoir vu plus d'adhérents gramatois lors de cette semaine, soit pour voir les matchs, soit pour donner un petit coup de main.

Pour 2013, le tournoi sera reconduit à la même période : 2^e semaine des vacances de février (les dates exactes seront communiquées ultérieurement).

Le bureau

Le palmarès est le suivant.

Poussines : vainqueur : Jessie Horteleano (Decazeville)
finaliste : Alizée Prat (Figeac)

Poussins : vainqueur : Dorian Comberias (Gourdon)
finaliste : Théo Bourdon (Figeac)

Benjamines : vainqueur : Solène Masson (Souillac)
finaliste : Suyen Gohebel (Cahors)
demi-finaliste : Alizée Prat (Figeac)

Benjamins : vainqueur : Thomas Curbale (Rodez)
finaliste : Bastien Drouart-Pascarel (Figeac)
demi-finaliste : Dorian Combebias (Gourdon)

Minimes F : vainqueur : Mélanie Taurand (Capdenac)
finaliste : Sarah Marcel (Figeac)

Minimes G : vainqueur : Simon Couzi (Saint-Céré)
finaliste : Lucas Debons (Capdenac)
demi-finalistes :
Bastien Drouart-Pascarel (Figeac)
Théophile Simon (Saint-Céré)

Cadettes : vainqueur : Mélanie Taurand (Capdenac)
finaliste : Sarah Marcel (Figeac)
demi-finaliste : Marine Massalve (Saint-Céré)

Cadets : vainqueur : Raphael Guillon (Figeac)
finaliste : Louis Lorblancher (Gourdon)
demi-finalistes : Couzi Simon (Saint-Céré)
Bastien Calles (Gourdon)

Juniors F : vainqueur : Clémentine Couzi (Saint-Céré)
finaliste : Marine Massalve (Saint-Céré)
demi-finaliste : Alicia Masmayoux (Gramat)

Juniors G : vainqueur : Léo Cazor (Capdenac)
Finaliste : Jean-Charles Lavenant (Figeac)
demi-finaliste : Maxime Fabre (Figeac)



BREVES

FOOTBALL

Les 20 ans du FC Causse-Limargue: le club cantonal de football (équipes de jeunes) fêtera ses 20 ans le samedi 26 mai à Thégra. Animations au stade l'après-midi et repas dansant le soir à la salle du temps libre. Inscriptions au 06 79 22 85 17 ou 06 08 85 09 93 ou FCCLfoot@free.fr. Les anciens du club seront les bienvenus.

Le bureau

HANDBALL

La JS Gramat Handball organise samedi 16 juin à partir de 10 h 30 au stade Pierre de Coubertin un grand tournoi sur herbe ouvert à tous, licenciés ou non, de tous les âges. Les associations de toutes les disciplines et les personnes intéressées sont cordialement invitées à venir passer une journée conviviale et ludique autour du handball. Contact 06 79 70 61 85 ou jsghandball@free.fr

Le bureau

RASSEMBLEMENT NATIONAL DE RANDONNEURS ÉQUESTRES À GRAMAT



Du 20 au 22 juillet 2012, ce sont plus de 300 chevaux, cavaliers et meneurs d'attelages qui se réuniront à Gramat.

A l'occasion de ses 10 ans, la fédération des randonneurs EquiLiberté organise son grand rassemblement annuel national. Environ 400 randonneurs à cheval ou en attelages, venant de toute la France, seront accueillis sur le site du haras à Longayrie, pour 3 jours de randonnée dans nos beaux paysages du Parc naturel. Chaque année, dans les diverses régions de France, au cours de ce rassemblement, ce sont plus de 75 départements qui sont représentés par les membres d'EquiLiberté.

L'équipe de bénévoles, autour du président Claude Mabit, est déjà sur le terrain pour rechercher les plus beaux itinéraires, afin de faire découvrir notre belle région. Le département du Lot est reconnu par la presse spécialisée comme le 2^e département de France en matière de tourisme équestre.



Grâce en particulier à son site Internet Equichemins.fr qui répertorie les itinéraires de randonnée, en partenariat avec l'Association de tourisme équestre du Lot et le Comité départemental du tourisme, EquiLiberté a consommé en 2011 environ 5 600 nuitées en hébergements dans notre département. Grâce à ce grand rassemblement national c'est environ le double qu'il faut envisager pour 2012.

C'est avec plaisir que nous accueillerons les habitants de Gramat pour visiter ce grand bivouac. Un village des spécialités locales sera présenté aux participants, ainsi qu'un spectacle équestre ouvert à tous gratuitement.

Pour tout renseignement : 07 60 41 05 12.

Claude MABIT
Président

LES DERNIÈRES SORTIES DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Le 4 mars, la traditionnelle sortie « raquettes » de mars a été remplacée, faute de neige, par une randonnée en moyenne montagne vers le puy Gros. Malgré un temps incertain, une quinzaine de personnes ont effectué cette ascension dans une ambiance agréable.

Le 18 mars un groupe plus important (42 femmes) a participé à la marche du cœur à Cahors, la Cadurcienne de printemps, pour venir en aide à la recherche sur le cancer du sein.



LES CAMINOLS GRAMATOIS

Les Caminols gramatois est un nouveau club de randonnée, affilié à la Fédération française de la randonnée pédestre. Il a vu le jour en fin d'année 2011.

Les sorties sont programmées 2 fois par semaine, les lundi et vendredi après-midi, et varient de 8 à 12 km.

Si vous cherchez une agréable façon d'arpenter notre campagne, de prendre le temps d'admirer faune et flore, de découvrir tout ce petit

patrimoine bâti aux détours des chemins alors : rejoignez-nous !

Tél Jérôme Vayrac 06 43 39 61 91, Pierre Phlippoteau 06 70 32 77 88.

Pour nous contacter : lescaminolsgramatois@gmail.com

Pierre PHLIPPOTEAU
Président

Le festival aura lieu du 10 au 12 août 2012.

Il y aura toujours l'espace western line dance, country market, la compétition d'équitation western, les spectacles équestres, le camp indien, les autos et voitures américaines, de vieilles Harley Davidson, les vieux métiers, les animations pour les plus petits, ainsi que de nouvelles animations.

L'accent sera mis sur le côté écologique.

La programmation

Vendredi 10

Laurette Canyon, groupe lorrain de country-rock ;

Music Road Pilot (MRP pour les initiés), groupe hollandais de country music qui a accompagné Charly Mc Coy.

Samedi 11

Bab'n Blue, country, gospel, folk ;

Poulpe Again, rock'n roll ;

Nico Duportal ans his rhythm dudes, rock'n swing des années 50.

Dimanche 12

Cotton Belly's, blues ;

The Buttshakers, raw'n soul, emmenés par la chanteuse Ciara Thompson.

Pour tout renseignement : <http://www.gramatcountryfestival46.com>

Gramat animation culturelle

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Suite à la dernière assemblée générale de l'Association de commerçants et artisans de Gramat (ACAG) un nouveau conseil d'administration a été créé, celui-ci a élu un nouveau bureau.

Président : Jean-Marc Moissinac.

Vice-présidents : Cédric Garnier et David Martins.

Secrétaire : Bernadette Cordani.

Secrétaire adjointe : Stéphanie Vermande.

Trésorière : Claudine Caussanel.

Trésorier-adjoint : Fabrice Souilhac.

Conseil d'administration : Rémi Auzié, Myriam Gallois et Stéphane Jamond.

Nous continuerons à organiser la 123^e foire automobile de Gramat, du vendredi 13 au dimanche 15 avril 2012.

Pour la fête des mères, à l'initiative de la Fédération départementale des associations des commerçants (FDAC) une plante (kalenchoë) sera offerte aux mamans du 28 mai au 3 juin dans les magasins qui participeront à cette opération.

Le bureau

LE SALON DES COLLECTIONNEURS À GRAMAT

Le dimanche 4 mars a eu lieu à la salle des fêtes le salon régional des collectionneurs, organisé par l'association des collectionneurs de Figeac et ses environs.

Plus de 40 participants présentaient de nombreuses collections d'objets divers et variés : monnaies anciennes, pierres, fossiles, cartes postales, timbres, instruments de musique anciens...

Parmi les collectionneurs assidus, un Gramatois, M. François Bialgues (adhérent depuis plus de 20 ans) présentait ses collections de cartes postales anciennes sur Gramat et Rocamadour

M. Delaire, co-président de l'association, a annoncé le prochain rendez-vous important : le Salon européen des collectionneurs le 17 mai à Figeac.



Si vous êtes intéressé, voici le site de l'association www.acfe46.fr ; courriel : contact@acfe.fr.

contact@acfe.fr.



Quelques noms de collectionneurs

Le copocléphile collectionne les porte-clés, le fibulanomiste : les boutons, le glacophile : les pots de yaourt, l'erpétologiste : serpents ; le marcophiliste : l'oblitération postale ; le tegestologue : les sous-bocks de bière ; le tyrosémiophiliste : les étiquettes de fromages ; vexillologiste : les drapeaux...

Naissances

- le 7 janvier : Livia Verdier
- le 12 janvier : Ewen Ledroit-Garcia
- le 17 janvier : Pauline Bergougnoux
- le 24 janvier : Lilou Ploquin Demonchaux
- le 4 février : Anaëlle Lavergne
- le 7 février : Louane Roujas Martins
- le 14 février : Manel Boyer.



Bienvenue à tous ces bébés et félicitations aux parents.

Mariages

- le 21 janvier : Ines Legba et Boni Dramane
- le 25 février : Michelle Vinzio et Dominique Duclos.

Félicitations aux époux.

Décès

- le 1^{er} janvier : Renée Graulières, veuve Auguste Fau, 97 ans
- le 2 janvier : Christian Maury, marié, 57 ans
- le 4 janvier : Clotilde Beyssen, veuve Georges Garrigou, 85 ans
- le 8 janvier : Henriette Lambert, veuve Pierre Merite, 98 ans
- le 9 janvier : Thérèse Humbert, veuve Ernest Coustou, 86 ans
- le 13 janvier : Marie Thérèse Montet, célibataire, 94 ans
- le 14 janvier : Joséphine Bouzou, vve Guy Denimal-Clin, 93 ans
- le 20 janvier : Pierre Quié, célibataire, 82 ans
- le 21 janvier : Berthe Vitrat, veuve Roger Mathieu, 80 ans

- le 22 janvier : Jules Bouzou, marié, 86 ans
- le 23 janvier : Maurice Boissiere, veuf Denise de Fraysse, 84 ans
- le 25 janvier : Sylvie Guidetti, divorcée, 60 ans
- le 29 janvier : Marie Laussat, veuve Jacques Malet, 99 ans
- le 30 janvier : Colette Fruchard, épouse de Yves Riols, 78 ans
- le 4 février : Girel Thilliez, marié, 79 ans
- le 5 février : Jacqueline Gauchy, épouse d'André Calvet, 72 ans
- le 9 février : Tayeb Rafai, marié, 82 ans
- le 12 février : Daniel Verpy, célibataire, 65 ans
- le 21 février : Georges Couenne, marié, 82 ans
- le 22 février : Renée Carlux, veuve Edouard Gimel, 95 ans
- le 2 mars : Maria Alaux, veuve de Léonce Vialatte, 89 ans
- le 2 mars : Eliette Laval, épouse de Jacques Delmas, 63 ans
- le 4 mars : Denise Penchenat, veuve Armand Fournié, 86 ans
- le 6 mars : Marie Berche, veuve Louis Chassaing, 89 ans
- le 6 mars : Andrée Delbos, veuve Edmond Serres, 90 ans
- le 10 mars : Joachim Cadiergues, célibataire, 93 ans
- le 12 mars : Henri Blanc, veuf, 85 ans
- le 15 mars : Georges Poisson, veuf, 87 ans
- le 16 mars : Marie Antoinette Mejescazes, vve Roger Gobert, 89 ans
- le 17 mars : Germaine Neuville, veuve Léon Masgnaux, 100 ans
- le 19 mars : Marcel Bézamat, marié, 86 ans
- le 22 mars : Albertine Aussel, veuve Jules Delpeyroux, 91 ans.

Nos sincères condoléances.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

AVRIL

- Vendredi 6 : chansons françaises avec le groupe *Des fourmis dans les notes* - 21 heures
Salle de l'Horloge (Gramat Animation culturelle).
- Lundi 9 : vide greniers – Place du Foirail (Envers du décors
Mme Labarrière tél. 06 32 26 13 83).
- V. 13 au D. 15 : foire automobile – Places de la République et du
Foirail (Association des commerçants et Artisans).
- Vendredi 20 : conte musical *C'est quand qu'on arrive*
17 heures, salle des fêtes.
- Vendredi 20 : soirée jazz avec le quartet Chez Barbaro - 21 heures,
salle de l'Horloge (Gramat Animation culturelle).
- J. 26 au D. 29 : exposition de patchwork - Salle de l'Horloge
(Les petits chiffons de l'Alzou).
- Vendredi 27 : animation Parc naturel régional – Salle des fêtes.
- Samedi 28 : cours de danse salsa – Salle des fêtes (Viens danser).
- Dimanche 29 : bourse aux jouets, matériel de puériculture et vêtements
Salle des fêtes, de 10 h à 17 heures (crèche parentale).

MAI

- Mardi 1^{er} : vide greniers – Place du Foirail (Action catholique
des enfants ; Mme Labarrière tél. 06 32 26 13 83).
- Jeudi 3 : don du sang - Salle des fêtes (Ets français du sang).
- L. 7 au S. 12 : salle de l'Horloge (Gramat Animation culturelle).
- Mardi 8 : vide greniers – Place du foirail (APEL Sainte-Hélène ;
Mme Labarrière tél. 06 32 26 13 83).
- Samedi 12 : chansons avec *Bulle de vers* - 21 heures,
salle de l'Horloge (en collaboration avec l'ADDA
du Lot et le collectif Lot amplifié).
- Samedi 12 : cours de danse salsa – Salle des fêtes (Viens danser).
- Samedi 12 : projection du film *Des jardins familiares*
21 heures, La Garenne (gratuit).

- Dimanche 13 : cours de danse country - 13 h 30, salle des fêtes
(Canyon's Dancer).
- Samedi 19 : stage et soirée danse country – Salle des fêtes
(Canyon's Dancer).
- Samedi 19 : polyphonies corses *A Vuciata* - 20 h 30,
église Saint-Pierre (Les Musicales du causse).
- Dimanche 20 : animation Parc naturel régional des causses
du Quercy – Salle des fêtes.
- Samedi 26 : fête des 20 ans du club de foot FC Causse Limargue
- l'après-midi, stade de Thégra, suivi d'un repas
dansant (tél 06 79 22 85 17 ou 06 08 85 09 93
ou FCCLfoot@free).

JUIN

- S. 2, D. 3 : stage de danse salsa – Salle des fêtes (Viens danser).
- Samedi 5 : spectacle de danse africaine
20 h 30, salle de l'Horloge (Ayawa).
- Vendredi 8 : conférence musicale de M. Buffier sur l'histoire
du jazz New-Orleans - 21 heures, salle de l'Horloge.
- Samedi 16 : concert de la chorale de Rudelle Ségala Limargue
11 h 30, rue de la Balme ; suivi de celui de la chorale
Polysong, à 12 heures, place de la Halle.
- Samedi 16 : grand tournoi de handball sur herbe ouvert à tous,
licenciés ou non, de tous âges – 10 h 30, stade de
rugby (tél. 06 79 70 61 85 ou jsghandball@free.fr).
- Samedi 23 : portes ouvertes - école Sainte-Hélène.
- Dimanche 24 : brocante, vide grenier - De 8 à 18 h, place du Foirail,
- Dimanche 24 : cours de danse country – 13 h 30, salle des fêtes
(Canyon's Dancer).
- Jeudi 28 : don du sang - Salle des fêtes (Ets français du sang).
- Samedi 30 : audition de l'école de musique
Salle de l'Horloge - (Music Passion).